

**Congrès de 2014 à Ottawa**  
**Projet d'appel de communications**

Les propositions doivent parvenir au professeur Martin Meunier **avant le 31 mars 2014** :  
[mmeunier@uottawa.ca](mailto:mmeunier@uottawa.ca) ou [Michel.Bock@uottawa.ca](mailto:Michel.Bock@uottawa.ca)

**Le catholicisme au Canada et les minorités nationales et ethniques: contributions et tensions (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)**

L'histoire des liens tissés entre le catholicisme et les minorités nationales et ethniques témoigne assurément de la transformation de la place de l'Église dans la société d'ici, mais aussi de la façon de penser, à différents moments, les nations canadienne-française, québécoise et canadienne, de même que le rôle joué par le catholicisme dans la construction de ces dernières. Le but de ce colloque est de présenter en français diverses communications portant sur des cas-types ou monographies menant à une meilleure compréhension de la relation parfois positive, parfois tendue entre l'Église et les communautés nationales et ethniques. Le colloque présentera donc quatre volets : a) Catholicisme et francophonie minoritaire ; b) Catholicisme et anglophonie minoritaire ; c) Catholicisme et populations autochtones au Canada ; d) Catholicisme et minorités ethnoculturelles.

Celles qu'on appelait hier les minorités françaises ont largement profité de la contribution de l'Église catholique au maintien et à l'édification de leurs communautés. Non seulement l'Église apporta avec elle de nouveaux effectifs religieux, elle aida aussi à la fondation de diverses institutions contribuant ainsi à une plus grande complétude institutionnelle (Breton 1964), seule capable de pallier l'absence d'un État dans un monde qui menace parfois la pérennité des minorités. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'Église favorisa la mise sur pied d'une série d'institutions de suppléance (hôpitaux, collèges, hospices, universités, associations de jeunesse, etc.) qui contribuèrent pour la plupart à protéger le fait français et catholique à l'extérieur du Québec. Sa contribution ne se fit cependant pas sans tension au sein de son propre clergé, divisé sur l'avenir de la francophonie en terre d'Amérique et sur les stratégies de conversion à entreprendre. Si l'on connaît bien l'épisode d'un Henri Bourassa au Congrès eucharistique international de Montréal, on commence à peine à mieux évaluer l'ampleur des conflits qui ont surgi dans cette foulée. Ne pensons qu'au Règlement XVII en Ontario et à la division de l'épiscopat catholique sur cette question.

De même, ce n'est pas sans tension que l'Église a su intervenir auprès de l'autre minorité nationale au Québec. La communauté irlandaise qui fut longtemps porteuse d'un catholicisme anglophone n'a pas toujours trouvé réconfort auprès de l'Église canadienne-française, même si cette dernière a su reconnaître, par la fondation de diverses institutions, sa spécificité et sa place. Si l'Église a grandement contribué à protéger, voire

à édifier les communautés minoritaires nationales, elle a adopté, à l'inverse, une posture différente par rapport aux populations autochtones. Adjuvante d'une politique fédérale de contrôle et de surveillance des populations, et poussant d'un cran supplémentaire sa missiologie en fondant un nouveau type d'institution éducative (tout comme les Églises protestantes du reste), l'Église catholique participait ainsi à une vaste entreprise d'assimilation. Culminant aujourd'hui dans la Commission de vérité et réconciliation, le processus douloureux de remémoration peut aussi donner une meilleure connaissance de l'histoire des liens entre le catholicisme et les communautés autochtones aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Pays d'immigration, le Canada a aussi accueilli des millions de nouveaux catholiques depuis les cinquante dernières années. Si ces derniers sont venus bien souvent grandir les rangs de paroisses en déclin, certaines communautés ont aussi cherché à faire pleinement reconnaître leur spécificité et à obtenir des institutions respectant leurs traits culturels distinctifs (langue, coutumes, etc.). Comment l'Église canadienne et québécoise a-t-elle pensé ces politiques d'insertion ? Selon la logique d'Église(s) nationale(s) ou selon celle d'une Église canadienne multiculturelle ? Comment l'Église canadienne et québécoise a-t-elle pensé ses propres structures pour relever le défi de l'immigration ?

- Un comité scientifique sera mis sur pied pour évaluer les communications.

Le Congrès aura lieu les vendredi et samedi 26 et 27 septembre 2014 à l'Université d'Ottawa

Organiseurs : Michel Bock (CIRCEM, Département d'histoire, Université d'Ottawa) et E.-Martin Meunier (CIRCEM, Département de sociologie et d'anthropologie, Université d'Ottawa).

Avec la collaboration de la Chaire Histoire et francophonie de l'Université d'Ottawa, la Chaire Québec, francophonie canadienne et mutations culturelles, le CIRCEM, et le Département d'histoire de l'Université d'Ottawa

Référence

Breton, Raymond, « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, 1964): 103-205